



ATD
QUART MONDE

ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles

Bureau de dépôt :1050Bruxelles

Belgique – België

P.P.

1050 Bruxelles 5

1 : 6019

P 204 207

Mensuel
Ne paraît pas en juillet-août

Novembre 2019

La Lettre de
L'Université Populaire Quart Monde



**L'enfance, la famille,
les 30 ans de la Convention des Droits de l'Enfant**

Avenue Victor Jacobs 12,
1040 Bruxelles

Tél. : 02/650.08.70
Fax : 02/640.73.84

Éditeur responsable :
Brendan Coyne

Email : universitepopulaire@atd-quartmonde.be

Thème d'Octobre : De quoi on a besoin parce qu'on est des êtres humains

Lors de l'Université Populaire d'Octobre, nous avons poursuivi la réflexion sur la qualité de vie. Nous nous sommes posés la question de ce que nous avons besoin en tant qu'êtres humains et pourquoi cela est important. De nouveaux exemples ont enrichi cette thématique.

Certains mettent en avant l'importance de découvrir d'autres horizons, d'autres pays et cultures. On peut parfois se sentir isolé, sans cette porte ouverte vers le monde extérieur. D'autres ont pointé la nécessité de se sentir en sécurité, notamment quand on est à la rue. Mais aussi de se sentir en sécurité quand on accueille chez soi quelqu'un de sa famille qui est à la rue, ne pas se sentir menacé d'expulsion de son logement.

Il y a aussi les activités créatives qui permettent à beaucoup d'entre vous de sortir de ses problèmes, de s'évader, de se détendre, d'apprendre de choses nouvelles. Des jeunes parlent du regard des autres et des jugements à l'école parce qu'on ne vient pas du même milieu et de l'exclusion qui se forme parfois. On a encore entendu qu'il faut se sentir libre et pouvoir faire des choix pour mener sa vie. Quelle liberté a-t-on par exemple quand on habite dans un lieu où on est loin de tout et pour seul transport, il y a un bus le matin et un le soir ?

Notre invité, Magalie Plovie (Député Ecolo Bruxelloise et Présidente de l'Assemblée de la Commission Communautaire Francophone) a réagi sur différents points. Notamment, elle nous a dit que souvent les gens ont peur d'aller vers des personnes dans la pauvreté, mais que c'est indispensable de se rencontrer. De ce fait, pendant son mandat elle veut créer ces occasions de rencontres. Elle a aussi donné de pistes : les députés doivent changer des lois, par exemple pour lutter contre la discrimination.

Thème de Novembre : L'enfance, la famille, les 30 ans de la convention des Droits de l'Enfant

A partir de Novembre, nous allons démarrer sur le thème de l'enfance. Cette année, on fête les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, c'est donc une bonne occasion de travailler sur le sujet. Dans un premier temps, nous voudrions parler des droits des enfants dans une dimension familiale (enfants et parents ensemble). Pour cela, nous allons vous proposer de réfléchir à partir d'articles de la Convention que vous trouverez à la page suivante.

En plus de votre propre travail, on voudrait donner la possibilité aux enfants de participer à cette réflexion. D'ailleurs, le droit des enfants d'être informés et de partager leur opinion avec les autres est aussi un article de la Convention (article 13). De ce fait, si vous en avez l'occasion, il serait intéressant d'interroger vos enfants ou des enfants que vous connaissez, à partir des questions de la lettre. Et le dialogue peut se faire en parlant, en dessinant ou encore d'une tout autre manière !

Pour préparer seul ou avec d'autres

Merci d'envoyer vos réponses à
(en utilisant au besoin une autre feuille)
Université populaire Quart Monde

Avenue Victor Jacobs 12, — 1040 Bruxelles

En indiquant votre nom :

1) Lisez les deux articles de la Convention internationale des Droits de l'Enfant qui se trouvent ci-dessous. Que pensez-vous de ces textes ? Pouvez-vous nous partager votre expérience ?

Article 5. Les gouvernements doivent **respecter les droits et les responsabilités des familles** dans l'accompagnement des enfants, afin qu'ils puissent, lorsqu'ils grandissent, apprendre à faire valoir leurs droits.

Article 27. Les enfants ont **le droit à la nourriture, aux vêtements et à un habitat sûr qui permettent de pourvoir aux besoins physiques et intellectuels de base**. Les gouvernements doivent aider les familles et les enfants qui ne peuvent pas se le permettre.

2) Ces deux articles (page 3) parlent de droits des enfants, des parents. Comment vivez- vous ces droits au quotidien ? Quelles difficultés rencontrez-vous ?